
GRÈVE DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE.

Le relevé de décisions du 25 octobre 2011, que l'Entreprise va mettre en œuvre prochainement, n'est que la continuité du plan d'économie souhaité par Pierre Henri GOURGEON.

Or, la CFDT et la CFTC estiment que la situation de l'Entreprise, après le limogeage de ce dernier, impose une phase de temporisation des projets en cours, avant l'arrivée prochaine de Mr De JUNIAC, futur PDG d'Air France.

C'est dans ce cadre que la CFDT et la CFTC ont demandé l'obtention des informations relatives aux économies que la future Direction Générale souhaitera réaliser auprès des différents secteurs de l'Entreprise.

Nous avons également demandé une véritable transparence, garante d'un dialogue social serein.

La réponse de la Direction se résume au relevé de décisions du 25 octobre 2011, qui n'est que la poursuite des projets en cours de la précédente mandature de Pierre Henri GOURGEON, aujourd'hui rejetée par Mr SPINETTA lui-même, ainsi que des Conseils d'Administration AF et AF-KLM.

Les PNC qui, aujourd'hui, voient l'Entreprise dans une tourmente qui leur échappe, sont stigmatisés tout comme les Organisations Syndicales qualifiées d'irresponsables.

Que la Direction Générale montre l'exemple, en arrêtant de s'écharper au vu et au su de tous !

La CFDT et la CFTC n'ont pas été entendues, et appellent l'ensemble du PNC à participer massivement au conflit du 29 octobre au 2 novembre 2011.

Les modalités de notre consigne de grève sont consultables sur nos sites respectifs :

www.cfdtpncairfrance.fr

www.cftcaf.fr